

**FICHE PREVISIONNELLE en VUE du RECRUTEMENT
de VACATAIRE ENSEIGNANT**

SERVICE PREVISIONNEL

Le Directeur de la Composante, certifie que :

Monsieur, Madame, (*rayez la mention inutile*).....
assurera heures d'enseignement réparties de la façon suivante (seules les
heures effectuées seront rémunérées) :

DISCIPLINE	FILIERE ET ANNEE D'ENSEIGNEMENT	CM*	TD*	TP*
Total :				
* 1 heure CM = 1,5 h TD * 1 heure TD = 1,5 h TP		TOTAL heures en éq. TD :		

Date 1^{ère} Intervention :

Dernière intervention prévue le :

Autre(s) composante(s) d'intervention :

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions du décret n°87-889 du 29 octobre 1987 modifié

Le Vacataire enseignant,

Date

Signature

Les soussignés certifient l'exactitude des déclarations ci-dessus.

Le Responsable de Département
ou filière,

Date

Signature

Le Responsable Administratif,

Date

Signature

Le Directeur de Composante,

Date

Signature

**Les heures complémentaires sont payées en Décembre, Février, Mars, Avril, Mai, Juillet et Novembre.
Le taux brut actuel de l'heure TD est de 41,41 euros.**